



SDREA : des exploitations toujours plus grandes, des agriculteurs toujours moins nombreux...

En janvier prochain, les schémas départementaux des structures disparaîtront au profit d'un Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles. C'est ce texte qui va donner l'orientation de notre région et définira le visage des exploitations qu'elle souhaite voir se développer: tout ce qui se décide en matière d'attribution de terres agricoles est régi par ce texte.

Eh bien, la messe est dite ! Alors que le schéma mayennais avait gardé quelques garde-fous, le nouveau texte, qui attend la validation du préfet de région, va accélérer l'industrialisation des exploitations. Il conforte leur concentration et, à cinq fermes, préfère une grande !

Il a pourtant pour objectif « *la pérennisation et le maintien d'emplois* ». Mais, encore une fois, installations aidées et installations non-aidées ne sont pas au même rang de priorité. Ceux qui s'installent avec les aides seraient plus « professionnels »... Si tel était le cas, tout devrait bien se passer dans les campagnes et il devrait y avoir un écart important entre la pérennité des installés aidés et non-aidés... On en est loin ! De plus, mettre au même niveau d'égalité toutes les installations permettrait de concurrencer les agrandissements excessifs et leur corollaire, à savoir des fermes intransmissibles.

Le texte prend comme critère principal un critère comptable : le revenu de référence...fixé à 30.000€ ! Or, pour atteindre ce revenu, selon les chiffres retenus, le nombre d'unités de production est pour le moins conséquent : en lait, il est de 305.000 litres et ce chiffre est multiplié par 1,20 pour les jeunes installés soit 360.000 litres ! Les agriculteurs sont encouragés (poussés ?) à aller vers des dimensions bien trop importantes.

On accuse la Conf' de verser dans l'idéologie mais la transmissibilité d'une exploitation, l'installation, ça nous semble tout sauf de l'idéologie. C'est ce message qu'elle a cherché à porter auprès du préfet de la Mayenne la semaine dernière mais sera-t-elle entendue ? Ça, c'est une autre histoire.

Contact :

Jean-Yves Rousselet

06.75.31.84.63